

CP n° 1 du 23 mai 2023

Fonction Publique

Renouer la confiance dans l'intérêt des agents publics

La CFDT a rencontré Stanislas Guérini ce mardi 23 mai.

Le recul de l'âge de départ à la retraite et la façon dont le pouvoir exécutif a procédé pour faire aboutir son projet de loi ont gravement dégradé la confiance des travailleurs et des citoyens dans l'action de l'exécutif et au-delà dans le fonctionnement de notre démocratie, dans la capacité pour chacune et chacun de pouvoir vivre dignement de son travail.

La CFDT considère qu'il est urgent et impératif d'agir pour restaurer la confiance en donnant la priorité aux sujets mis en exergue par le conflit sur les retraites.

Conformément à notre conception de la place du syndicalisme dans notre démocratie, la CFDT est prête à s'engager pour travailler sur l'ensemble des sujets qu'elle a porté lors de sa rencontre avec le ministre de la Transformation et de la Fonction publique, Stanislas Guérini.

Nos priorités revendicatives sont :

- Agir fortement sur le pouvoir d'achat. Il faut immédiatement des mesures générales (valeur du point et ajouts de points) supérieures à celles de 2022. C'est l'urgence quand l'inflation poursuit sa course pour tout le monde, mais en pénalisant encore plus fortement les agents dont la part de dépenses contraintes est importante. Il y a aujourd'hui 20 % de nos collègues qui sont rémunérés au SMIC, soit plus de 1 million d'agents. Viendra ensuite, au second semestre, le chantier structurel qui devra nous permettre de revoir les accès, les parcours et les rémunérations et faire avancer l'égalité professionnelle.
- Reconnaître le travail des agents. Cela signifie s'attaquer enfin à la mise en œuvre du premier Plan Santé au Travail, redonner du sens au travail, améliorer les conditions de travail, mettre en œuvre la retraite progressive et ne pas laisser la Fonction publique à l'écart du CETU.
- Faire aboutir sans plus tarder les négociations plus ou moins engagées, sur la protection sociale complémentaire dans l'ensemble des trois versants.

Il en va de la capacité de la Fonction publique à recruter et fidéliser les agents dont le pays a besoin, quand 58 000 postes sont vacants !

Quant au chantier « Dialogue social » dont la CFDT a obtenu l'inscription à l'agenda, la raison exige d'accepter de le reporter à 2024 pour laisser le temps de la négociation sur les carrières et rémunérations, mais il reste impératif de le traiter !

Sur la méthode et le calendrier, la CFDT a été claire : une fois les priorités validées, il faudra se mettre autour de la table pour construire un accord de méthode qui devra dire, par thématique, ce qui relève de la négociation, ce qui relève de la concertation et ce qui peut aussi parfois relever de la consultation (à condition bien sûr que la consultation ne se limite pas à une simple information).

Mais c'est désormais sans attendre que la CFDT a demandé au ministre de convoquer une réunion multilatérale pour construire les mesures salariales urgentes et immédiates attendues par les agents, ainsi que la reprise de l'agenda social.

Il est plus que temps de mieux reconnaître le travail et la contribution à l'intérêt général des agents publics.

Paris, le 23 mai 2023